

**CQP TECHNICIEN SPORTIF BASEBALL – SOFTBALL - CRICKET  
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION  
OC SPORT – CPNEF SPORT RNCP35014**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1.– Elaboration d'un projet d'entraînement sportif Baseball – Softball - Cricket	<p><b>C1.1</b> – Réaliser le diagnostic sportif au regard des objectifs de la structure en s'appuyant sur les observations et les tests adéquats pour évaluer les sportifs</p> <p><b>C1.2</b> Analyser les éléments de l'environnement pouvant avoir un impact sur la performance sportive.</p> <p><b>C1.3</b> Définir la stratégie d'entraînement en relation avec le contexte de la performance afin d'élaborer un projet de performance.</p> <p><b>C1.4</b> Définir et planifier les contenus d'entraînement spécifiques aux trois disciplines au regard des échéances compétitives.</p>	<p><b>Observation au poste de travail :</b></p> <p>Les compétences relevant de l'activité d'« élaboration d'un projet » sont évaluées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>observation au poste de travail</b> par le tuteur sur la base d'une grille d'observation au poste de travail</li> <li>- La <b>présentation d'un rapport d'activité écrit</b> évalué par deux évaluateurs</li> </ul>	<p><b>Qualité de la présentation : Le candidat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décrit avec précision les différents éléments techniques attendus (ex : les 5 étapes dedi geste de la frappe).</li> <li>- connaît et utilise les tests d'évaluation et les outils correspondants (ex : course 60 yards, précision des lancers, 5-10-5).</li> <li>- utilise le lexique adapté aux différentes situations.</li> <li>- repère le niveau de pratique des sportifs.</li> <li>- analyse correctement les résultats des tests d'évaluation (comparaison des résultats</li> </ul>

CQP Technicien sportif Baseball – Softball - Cricket OC SPORT – CPNEF SPORT RNCP35014  
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

	<p>C.1.5 Planifier le programme d'entrainement au regard des différents facteurs de la performance en Baseball, Softball et Cricket.</p>	<p>portant sur les compétences associées (diagnostic, planification stratégique et opérationnelle)</p> <p>- <b>Un entretien</b> de 20 minutes Cet entretien réalisé par deux évaluateurs permet notamment au candidat de justifier ses choix présentés dans le rapport.</p> <p>Les deux évaluateurs utilisent des grilles d'évaluation pour mener l'entretien et la présentation du rapport.</p>	<p>avec le référentiel national, prioriser les critères, périodicité et conditions des évaluations).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifie les ressources nécessaires en cohérence avec le projet sportif (équipements et matériels spécifiques, créneaux horaires supplémentaires, entraîneurs adjoints, compétitions préparatoires) .</li> <li>- définit des axes de travail et objectifs cohérents au regard du projet sportif.</li> <li>- définit correctement la progression au regard des objectifs visés et du diagnostic (fait un suivi des différents résultats d'évaluation grâce à une grille d'évaluation).</li> <li>- identifie les exercices techniques en cohérence avec le niveau des sportifs.</li> <li>- élabore une routine cohérente au regard des informations disponibles et du diagnostic.</li> <li>- formalise des règles de fonctionnement du groupe et il les énonce clairement (ex : respecter les horaires d'entrainement, gestion collective du matériel).</li> <li>- partage les objectifs et les règles de fonctionnement.</li> <li>- définit et priorise les objectifs opérationnels dans le temps</li> </ul>
--	--	--	--

			<p>au regard des éléments du « développement de l'athlète ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détermine des contenus d'entraînement objectifs en lien avec le projet sportif.</li> <li>- définit des situations d'apprentissage permettant le développement des ressources des sportifs (physique, technique, mentale).</li> <li>- planifie efficacement son projet (calendrier prenant en compte les différents facteurs de la performance, cohérence entre la charge de travail et la récupération, progressivité des événements compétitifs, objectifs adaptés, cycles pertinents).</li> </ul>
<p>A2 - Conduite des séances d'entraînement en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers en Baseball, Softball et Cricket</p>	<p>C.2.1 Concevoir une séance d'entraînement en mobilisant les informations utiles à la définition de sa séance.</p>	<p>Les compétences relevant de l'activité de « <b>conduite de séances</b> » sont évaluées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>mise en situation pédagogique</b>, d'une durée minimale de 30 minutes, évaluée par deux évaluateurs portant sur la présentation et la conduite d'une séance d'entraînement. La durée de l'évaluation est fixée en amont et communiquée au candidat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- situe la séance dans le déroulement du projet d'entraînement en respectant la planification annuelle établie.</li> <li>- justifie la pertinence des exercices techniques au regard des situations d'apprentissage et des objectifs ciblés.</li> </ul> <p>Les indicateurs de réussite doivent correspondre aux objectifs visés (ex. : Pour réussir à frapper une balle extérieure, un des critères de réussite sera de voir la balle atteindre le champ droit).</p>

	C.2.2 Mener la séance et procéder aux adaptations nécessaires au regard des objectifs visés dans le but de rechercher l'efficacité en compétition.	- Un <b>entretien</b> , d'une durée de 20 minutes, réalisé par deux évaluateurs portant sur la séance, qui permet de revenir sur les choix pédagogiques et attitudes du candidat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- explique les situations d'entraînement et les objectifs cibles visés dans la séance.</li> <li>- explicite les indicateurs de réussite (les attendus).</li> </ul>
	C2.3 Proposer des ateliers techniques adaptés au niveau de pratique en Baseball, Softball et Cricket	Les deux évaluateurs utilisent des grilles d'évaluation pour mener l'entretien et la mise en situation pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- met en relation les exercices proposés avec les objectifs d'apprentissage.</li> <li>- Les choix des situations d'entraînements sont conformes aux objectifs poursuivis et au niveau de compétition visée.</li> <li>- gère efficacement l'organisation des situations (effectif, espace-temps, nombre de répétitions et matériel) en respectant la sécurité au regard des risques liés.</li> <li>- fait preuve d'une attitude pédagogique adaptée (climat favorable à l'apprentissage).</li> <li>- fait démontrer les gestes techniques en respectant le principe d'efficacité.</li> <li>- explicite efficacement les gestes techniques (étapes du geste, vocabulaire adapté).</li> <li>- propose des situations d'apprentissage adaptées au niveau de pratique.</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- corrige efficacement les comportements au regard des objectifs visés et de la situation (intervention opportune, observation juste, communication adaptée).</li> <li>- propose des actions de remédiation adaptées.</li> <li>- opère un retour pertinent sur la séance.</li> <li>- favorise l'auto-évaluation de l'athlète sur sa pratique.</li> <li>- valide les acquis et fixe de nouveaux objectifs aux moyens de grilles d'évaluation et de retours verbaux.</li> </ul>
	C.2.4 Mettre en œuvre une préparation physique adaptée aux trois disciplines tout en s'appuyant sur les spécificités de chaque poste.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- adapte la préparation aux postes des sportifs (ex : lanceur, receveur, champs intérieurs, champs extérieurs).</li> <li>- répartit de manière optimale les charges d'entraînement (objectifs, récupération).</li> <li>- gère avec pertinence et efficacité les différents facteurs de la performance (hiérarchisation des objectifs de travail).</li> </ul>
	C.2.5 Enseigner des stratégies et tactiques dans les trois disciplines afin de favoriser l'efficacité collective en compétition.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- développe des situations d'apprentissage favorisant la production d'une performance collective en se référant à un cahier de</li> </ul>

			<p>jeu ou schémas tactiques établis.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifie son périmètre de responsabilité (déplacements collectifs, sportifs mineurs, accidents, problèmes de comportement).</li> <li>- prévient les risques liés aux situations d'entraînement proposées (anticipation sur l'état de forme des sportifs, l'état du matériel et des équipements, les conditions météo).</li> <li>- utilise correctement la réglementation en vigueur (code du sport, RGES de la fédération).</li> </ul>
	C2.6 Evaluer et réguler le programme d'entraînement en fixant des points d'étapes dans l'ajustement de séance ou du cycle d'apprentissage afin de respecter l'objectif principal.		
A3 – Management des ressources humaines et logistiques à l'entraînement et lors des échéances compétitives de Baseball, Softball et Cricket	C.3.1 Communiquer en phase préparatoire des échéances compétitives en fixant les objectifs afin d'élaborer des stratégies adaptées.	<p>Les compétences relevant de l'activité de « <b>gestion des ressources</b> » sont évaluées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>observation au poste de travail</b> par le tuteur à partir d'une grille d'observation au poste de travail</li> <li>- Un <b>rapport d'activité écrit</b> évalué par deux évaluateurs portant sur les compétences associées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prend en compte les échéances à venir pour adapter sa phase préparatoire (calendrier des compétitions officielles et préparatoires).</li> <li>- Le choix des éléments techniques est pertinent au regard du niveau des sportifs et de l'objectif à atteindre.</li> <li>- répartit les postes de façon pertinentes au regard des forces et faiblesses de l'équipe.</li> <li>- fixe les objectifs et les enjeux au regard du projet</li> </ul>

		- Un <b>entretien de 20 minutes</b> . Cet entretien réalisé par deux évaluateurs permet notamment de vérifier le niveau de maîtrise des éléments présentés dans le rapport et en situation de compétition.	d'équipe et de la compétition. - adapte son discours en fonction du projet d'équipe et de compétition. - favorise l'implication de chacun des sportifs selon ses motivations (prose de paroles, retour d'expérience, définition de rôles, récompenses).
	3.2 Gérer les aspects logistiques précompétitif en mettant en place un protocole d'organisation pour garder la concentration du collectif sur l'échéance.	Les deux évaluateurs utilisent des grilles d'évaluation pour mener l'entretien et la présentation du rapport.	- gère efficacement la logistique de déplacement (planning, réservations, matériel, budget).
	3.3 Optimiser sa relation avec les pratiquants en prenant des décisions adaptées et en adoptant une attitude professionnelle.		- fait preuve de dynamisme (présence et énergie positive, transmission de motivation). - montre une attitude pédagogique appropriée afin de maintenir un niveau de préparation et de motivation optimal (exigence, écoute, ajustement).
	3.4 Gérer la partie sportive en situation de compétition par la mise en place d'un plan de jeu spécifique au Baseball, Softball ou Cricket qui renforce l'intégration des éléments technico-tactiques.		- fait preuve de lucidité et de sobriété dans ses comportements (attitude responsable de l'entraîneur).
	3.5 Organiser la phase post compétitive par la récupération, la logistique et le débriefing dans un but de continuité pédagogique et d'amélioration des performances.		- explicite l'écart entre la prestation attendue et la prestation observée durant la compétition (utilise des critères observables comme le résultat d'une

			<p>série de lancers, le chrono des course sur bases, le geste de la frappe sur vidéos).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- propose des hypothèses explicatives de résolution de problèmes.</li> <li>- utilise et adapte correctement les protocoles de récupération disponibles (récupération passive ou active, collective ou individuelle).</li> <li>- utilise avec pertinence des outils d'analyse distanciée (vidéo, tableau blanc...).</li> <li>- analyse de façon appropriée le résultat de la compétition au regard des objectifs fixés (statistiques individuelles et collectives, faits marquants).</li> </ul>
A4 – Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure	4.1 Participer au fonctionnement général et aux projets de la structure afin d'y être mieux intégré.	<p>Les compétences de l'activité « <b>intégration</b> » sont évaluées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>observation au poste de travail</b> par le tuteur sur la base d'une grille d'observation au poste de travail</li> <li>- Un <b>entretien de 20 minutes</b>. Cet entretien réalisé par deux évaluateurs permet notamment de vérifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet de structure est respecté.</li> <li>- sait se situer dans l'organigramme (rôle, fonctions, missions).</li> <li>- s'investit dans le fonctionnement de sa structure (chef de projet, niveau d'implication, présence, prise d'initiative).</li> </ul>
	4.2 Autoévaluer ses interventions au regard des objectifs fixés et la satisfaction des pratiquants afin de répondre aux besoins de la structure.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- mesure l'écart entre les objectifs fixés par son responsable et les</li> </ul>

		le niveau de maîtrise des éléments présentés dans le rapport et en situation de compétition.	<p>résultats obtenus (grille d'évaluation).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- propose une stratégie d'amélioration (ou consolidation) des objectifs avec un plan précis et formalisé.</li> <li>- identifie les besoins et attentes exprimés.</li> </ul>
	4.3 Réaliser et présenter un bilan de ses actions en recueillant les informations pertinentes dans le but d'apporter des remédiations aux responsables de la structure.	Les deux évaluateurs utilisent des grilles d'évaluation pour mener l'entretien et la présentation du rapport.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- détermination objective des forces et des faiblesses de son activité.</li> <li>- clarté de la présentation (fluide, précise)</li> <li>- attitude dynamique (rythme, convaincante).</li> <li>- bon relationnel avec ses collègues.</li> <li>- est à l'écoute des remarques et suggestions de sa hiérarchie</li> <li>- justifie ses choix.</li> <li>- comprend ses erreurs / échecs et y remédie à la lumière des remarques formulées.</li> </ul>
	4.4 Gérer le suivi des équipements et matériels spécifiques en les vérifiant et en assurant son entretien régulier pour sa propre pérennité.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifie la conformité et le bon état des espaces et des matériels.</li> <li>- identifie les problèmes éventuels et suit les procédures d'entretien fixées.</li> </ul>
A5 – Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident	5.1 Anticiper et repérer les situations d'incident et leur possible évolution en afin de prévenir des risques.	Les compétences liées à la « <b>protection des personnes</b> » en situation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- permanence de la vigilance en situation.</li> <li>- caractérise les situations potentiellement sources d'incident dans la situation (ex.</li> </ul>

	5.2 Gérer les situations d'accident en mettant en place des mesures de sécurité, en alertant les secours tout en respectant les procédures existantes afin de protéger les pratiquants.	<p>d'incident et d'accident s'évaluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par la <b>possession du PSC1</b> (Prévention et Secours Civiques Niveau 1)</li> <li>- Intégré à l'<b>entretien de 20 minutes de l'évaluation A4</b>. Cet entretien réalisé par deux évaluateurs. Ils utilisent des grilles d'évaluation pour mener l'entretien.</li> </ul>	<p>sportif dans une cage de frappe, transporter des écrans, s'échauffer près d'une clôture défectueuse).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explicite les éléments à prendre en compte pour restaurer la situation.</li> <li>- Connait les principes courants de protection des personnes.</li> <li>- Les procédures d'alerte sont respectées (Appel secours, alarme incendie,...)</li> <li>- Respecte les procédures à suivre pour gérer la situation autour de l'accident (zone de sécurité, prise en charge des personnes).</li> </ul>
--	---	--	---